



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.

Tel : 0231376588. Fax : 0231376587. mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du mercredi 11 mai 2005

Présents : Mme Muriel Santos Da Silva, MM Jacques Maillard, Bosko Basic, Hubert Benéteau, Christophe Choisy, Christian Clin, Damien Jarry, Maxime Boulier.

Excusé : Gaël Lejeune

Invité : André Thomas (Président d'Honneur de la Ligue)

1. Approbation du PV de la réunion du 13 octobre 2004.

Le PV de la réunion du Comité Directeur du 9 février est approuvé à l'unanimité.

Jacques Maillard donne les effectifs au 11 mai 2005 : 1353 affiliés contre 1309 à la même date en 2004. Légère progression.

Suite à une information du bureau fédéral, il informe le comité de la nécessité de modifier les statuts des ligues avant le 31 décembre. La question sera débattue en fin de réunion.

2. Point sur les Interclubs.

La saison 2005/2006 verra la Ligue gérer 2 niveaux : Nationale 4 (1 groupe) et Régionale (deux groupes appelés Est et Ouest). Le CD approuve à l'unanimité l'appellation Régionale en remplacement de Régionale 1.

Les équipes de Régionale étant constituées de 6 joueurs, Christian Clin demande au CD de se prononcer sur le nombre de mutés. La discussion s'oriente vers le choix suivant :

- 2 mutés pour tous ;
- 2 mutés sauf pour les équipes montantes qui pourraient avoir 3 mutés (proposition de B. Basic)

C'est la première proposition qui est retenue par 6 voix pour, 1 abstention (M. Boulier) et 1 voix pour la seconde (B. Basic)

Les modalités de montées et de descentes entre les groupes sont ensuite discutées. Le nombre de montées et de descentes est dépendant du nombre d'équipes bas-normandes reléguées de Nationale 3 en Nationale 4. Quelque soit ce nombre, le CD décide à l'unanimité que le premier de chaque groupe de Régionale accède à la Nationale 4 (2 équipes) et que les vainqueurs des Départementaux (3 équipes) montent en Régionale. L'ajustement se fera sur le nombre de descentes. Christian Clin est chargé de résumer ces décisions dans un tableau synthétique reprenant tous les cas.

Christian Clin précise que, hormis l'envoi des documents nécessaires au lancement de la saison, tous les échanges avec les équipes se feront par messagerie électronique. Il demande aux clubs de désigner des capitaines connectés à Internet.

3. Point financier.

Hubert Benéteau fait le point sur les finances de la Ligue au 11 mai. A cette date, il y a en caisse 5500€. Un peu moins de 700€ restent encore à verser par la Fédération pour le reliquat de licences. Ce qui correspond au budget prévisionnel des recettes. Côté dépenses, 3400€ restent à verser

(Grand Prix Rapide, Stages Jeunes, Subventions diverses, Championnat Ligue Féminin) Le trésorier ajoute que la Ligue a fait 700€ d'économie sur les frais de fonctionnement cette saison. Par ailleurs, Hubert Benéteau signale que 122€ sous forme de chèques restent non encaissés. Il s'agit de prix du Grand Prix Rapide 2004.

Pour conclure, le trésorier juge les finances de la Ligue saines.

Demandes de subvention.

Jacques Maillard a reçu trois demandes de subvention :

- La première (150€) de l'Institut Saint-Lô pour les frais d'arbitrage de la finale des championnats de France des collèges par équipes de 16.
- La seconde (pas de chiffre précis) de l'école Jean Macé de Lisieux pour compléter un budget d'environ 2500€ afin de participer à 2 finales de championnat de France scolaire (Par équipes de 16 et par équipes de 8)
- La dernière (3x130€) du président du secteur Jeunes de la FFE pour aider au financement d'un entraîneur pour les 3 jeunes bas-normands qualifiés par les zonaux aux Championnats du Monde jeunes de Belfort.

Une discussion animée s'engage. Mme Santos da Silva s'insurge contre la demande de l'école Jean Macé. Le secteur scolaire doit trouver des financements par ailleurs et n'a rien à voir avec la ligue explique-t-elle. De plus, cette école a reçu 400€ l'an dernier car elle organisait cette même finale, ce qui n'est pas le cas cette année. L'institut Saint-Lô est allé à une finale à Tain l'Hermitage et n'a rien demandé. André Thomas dit que le secteur scolaire est organisé par la Fédération et la Ligue, par conséquent, il n'est pas illogique qu'il soit aidé. D'autant que les jeunes concernés seront demain membres de nos clubs. Jacques Maillard répond à André Thomas que si, en effet, la Fédération et les Ligues prennent en charge l'aspect technique, il n'en demeure pas moins que ces compétitions devraient être du ressort de l'USEP (Ecoles primaires) et de l'UNSS (Collèges et lycées)

La demande de subvention de l'institut Saint-Lô est accordée à l'unanimité.

Les établissements scolaires participants à des finales recevront 150€ (équipes de 16), 100€ (équipes de 8) et 50€ (équipes de 4) L'école Jean Macé recevra 250 euros pour ses deux équipes. Pour : 4, contre : 1 (Santos da Silva) et 2 abstentions (Benéteau et Choisy)

Pour la dernière demande, la Ligue décide à l'unanimité d'attribuer 80€ par jeune qualifié et demande aux Comités Départementaux de la Manche et du Calvados de compléter avec 50€ pour atteindre les 130€ demandés. MM Benéteau et Jarry (respectivement présidents des CD Manche et Calvados) donnent leur accord.

4. Communication.

Le nouveau site de la Ligue animé par Gaël Lejeune est plus réactif et donne satisfaction même si de-ci de-là quelques modifications seront utiles. Ce site représentant l'information officielle de la ligue, il importe que celle-ci soit vérifiée par les responsables des différents secteurs concernés avant d'être mise en ligne.

Une liste de diffusion des présidents de clubs est en ligne sur le site. Elle a un caractère officiel pour la communication entre les clubs. Une certaine déontologie est nécessaire dans l'utilisation de la messagerie.

Le prochain journal de la Ligue paraîtra avant la fin mai.

5. FNDS et le projet de la DTDJ.

Dans le cadre de la campagne du FNDS, les Comités du Calvados et de la Manche (pour la première fois) ont déposé un dossier auprès de la DDRJS. L'Orne n'a déposé aucun dossier, ce qui risque de poser un problème par rapport au dépôt par la Ligue d'un dossier pour la création de DTDJ rémunérés. En effet une partie du financement devait être assuré par la DDRJS de L'Orne. Jacques Maillard attend des nouvelles de la DDRJS.

6. Compétitions Jeunes (N3 et N4)

En dehors de la N3 où les résultats peuvent être consultés sur le site fédéral, aucune information concernant la N4 n'est parvenue.

7. Le Championnat de France Jeunes à Calvi.

Christophe Choisy, Directeur des Jeunes, dresse le bilan sportif de nos représentants à Calvi. Christophe dit que c'est de loin le meilleur résultat de tous les temps pour une équipe jeunes de Basse-Normandie comme le prouvent quelques statistiques :

13 jeunes sur 17 font la moitié des points en catégories -8 à -16, soit 4,5/9

15 sur 23 font la moitié des points en catégories -8 à -20, soit 4,5/9

7 sur 23 font la moitié des points plus 1 soit 5,5/9

Les résultats chez les filles sont très bons. A noter également une 2^{ème} place dans l'Open A.

Ces résultats prouvent que la politique Jeunes de la ligue est bonne et qu'il faut l'accentuer pour améliorer encore la moyenne des points et le nombre de participants bas-normands.

En revanche, concernant l'organisation, beaucoup de points négatifs ont été relevés : cherté, conditions de jeu (gymnase, hôtel bruyant), pas de tribunes, etc.) Un point positif méritant d'être signalé : possibilité de connexion Internet par Wi-Fi.

A noter enfin la bonne 9^{ème} place ex aequo pour le club d'Agneaux-St-Lô. Au classement par clubs.

8. Bilan des compétitions scolaires.

L'Institut St-Lô d'Agneaux est champion de France des Lycées.

L'Institut St-Lô d'Agneaux est qualifié pour la finale des Collèges par équipes de 8.

L'Ecole Jean Macé est qualifiée pour la finale des écoles primaires par équipe de 8 et par équipes de 16.

L'Institut St-Lô d'Agneaux organise la finale des collèges par équipe de 16.

9. Questions diverses.

- Championnat de Basse-Normandie Féminin : Muriel Santos da Silva regrette que seulement 6 compétitrices aient participé à ces Championnats les 9 et 10 avril à Agneaux. Muriel pense que l'info ne redescend pas suffisamment vers les féminines dans les clubs. La saison prochaine, elle envisage d'écrire directement à chaque licenciée. La Directrice des Féminines déplore que certains clubs organisent des compétitions aux mêmes dates sans respecter le calendrier de la Ligue. La conséquence de cette faible participation est que la Fédération refuse de reconnaître cette année notre Championnat Féminin comme qualificatif pour les Championnats de France.

- Nouveaux statuts de la ligue : Le Président Maillard explique qu'il faudra réunir une AG extraordinaire des clubs afin d'approuver les nouveaux statuts de la Ligue comme demandé par la FFE. La date butoir est fin décembre 2005.

Le CD décide de convoquer cette AG extraordinaire le même jour que l'AG ordinaire prévue le 1^{er} octobre 2005.

Des statuts type pour les ligues ont été fournis par la FFE.

Le CD se prononce sur le nombre de "membres représentant toutes les catégories de licenciés", article 22.211 § 1. Ce nombre peut être choisi entre 8 et 24.

Au vu du peu de candidats aux précédentes élections, le choix s'oriente vers 8 ou 9 membres.

8 membres : 5 voix (Da Silva, Benéteau, Choisy, Clin, Boulier)

9 membres : 2 voix (Basic, Maillard, Jarry)

Autre point à adopter, le mode de scrutin (article 22.213) Il est proposé, soit un scrutin par liste, soit un scrutin uninominal.

Le choix du scrutin uninominal est adopté à l'unanimité par le CD

Ces propositions seront soumises au vote et débattues lors de l'Assemblée Extraordinaire du samedi 1^{er} octobre 2005.

- Appels à candidatures :

Championnat de Ligue Jeunes 2006 (Début des vacances de février 2006)

Coupe de la Fédération et Coupe 2000, saison 2005/2006 (11 novembre 2005)

Championnat de Ligue Féminin (Dates à déterminer)

Finales académiques des championnats scolaires (Ecoles primaires, collèges et lycées)

Prochaine réunion du Comité Directeur : mercredi 7 septembre 2005.

La séance est levée à 23h 00.

Le secrétaire, Christian CLIN.